

En 24 Mars 1774.

Procès verbal de

réparations à la nef

de Leonard queyvoix

Macon de

la commune de Bourcy le parois de St pardoux Ladaux

280th



Aujourd'hui

Vingt quatre Mars

Mil sept cent soixante quatre

an

de la République

française

de la commune de Bourcy le parois de St pardoux Ladaux

ou nous notaires soussignés nous sommes

transportés au Réquisitoire de Leonard

queyvoix Maçon de la commune de Bourcy le parois de St pardoux Ladaux

indiqué au susdit Maçon du dit Bourcy de St pardoux Ladaux

Lequel d. queyvoix nous averti qu'il

voulait faire procès verbal des réparations

qui sont à faire à une Maison seigneuriale

du dit Bourcy de St pardoux anciennement appelée

Cherfeut philippe Trayaud, cette appellation

actuellement à Leonard Trayaud Epouse

de Jean queyvoix labr Cedonier également

que led. Leonard queyvoix son père de ce

nommé du village de Montagaud parois

de St Julien la Bergerie de ce que nous

soussignés avons vu en compagnie de Francis

du dit village de Montagaud Maçon, et

Chapentier parois de St Julien la Bergerie

de St pardoux de ce que nous

avons vu en compagnie de Francis

du dit village de Montagaud Maçon, et

Chapentier parois de St Julien la Bergerie

de St pardoux de ce que nous

avons vu en compagnie de Francis



sur nommes cy dessus en la Maison appelée
antierment. Cher Jean Philippe Wauquier de la Etang
Et apres avoir Reçu le serment dudit du Jour de
ledy le port par nous pris avec Manier
ordinaire nous avons procédé a l'estimation
des Reparations qui sont a faire tant a lad.
maison d'habiter attenent qu'au perron qui
sont a faire au perron appelle Combe Simon situé
dans les appartenances dudit Bourg de St. Jean d'Or
lanc aux raiens qu'il eût.

premierement l'ord. du Jour ledy le port apres
avoir visité lad. Maison sur dénommée, ils nous
ont rapporté que le goutier du perron d'habiter
aberoit de l'eau de l'air au f. qu'il y a a faire
toit de murs a faire de que pour celle faire
y compris tout matériaux conduits par perron
de la main de l'ouvrier y fait lit la somme de
vingt trois livres cy.

plus qu'il y a trois toises de mur a faire au
perron qui separe la maison d'avec l'enclos
les quelles comme dessus ils ont estimé a neuf
livres cy.

plus qu'il y a deux toises de mur a faire au
goutier de l'enclos qui est du perron du grand
chemin qu'on nat dudit Bourg au perron
qu'il ont comme dessus estimé a six livres
cy.

plus nous ont rapporté que le perron qui est
entre le curie et la maison d'antierment n'auy
jeu perron le qui est a moitié en l'air huy
n'auy le lad. Leonard de Wauquier Epouse dudit.

jean queyvoix a besoin de trois de fuites
la neuve qui fut d'edre toiges de muraille pour
quoy faire tous matériaux par place de main
de l'ouvrier les arbitres ont estimé cela comme
de trente cinq livres cy . . . 34^{te}

plus nous ont rapporté les arbitres qu'il
faut huit pentes a la table de laid. Mais on
de dix sept pieds de longoeur sur huit aueuf
des savisages que pour acheter ceux les
conduire de main de l'ouvrier pour les places
jls ont estimé a trente deux livres cy . . . 32^{te}
que La charpente tant de ceurie que de la
maison a besoin de trois de parée h que pour
ce faire il faut douze chevrons le cent lattes
tout quoy y compris la main de l'ouvrier jls
ont estimé dix huit livres cy . . . 18^{te}

nous ont aus sy rapporté que la maison
de la table ont besoin de treize de ceurie
aueuf en paille qu'il faut pour la faire
ouge. Cent gluis de paille tout quoy jls ont
estimé y compris la main de l'ouvrier a la
somme de quatrevingt dix neuf livres cy . . . 99^{te}
de la decompagne comme des par nous
nous sommes transportés au pres appelle de
Combe Simon qui son voule avec terre de
Leonard Trayaud dit Fayaud haupatier de
francis Dubreuil ou les d. habitants raport
ont dit que les deux pechevies y estant sont
en Ruine la ont besoin de trois de fuites aueuf



de les quelles precedes a faire jls ont estimé
a quarante huit liures, 80^{te}
toutes les quelles surd. Reparations a faire
cy dessus par l'ordon de l'etat montant en
total a la somme de deux cent quarante
liures 80^{te}

Declarans lesd. parties que la Maison de
Stable anciennement appelée de St. philipe
Trayaud se sont portent a la Maison d'antoin
nauvy Maçon dud. Bourg jcy present le au
grand chemin qui uat dud. Bourg de St. philipe
au Bourg du sompoir le tout fait et uat
le uat le surd. pour mais le au que dessus
le en presence de tous les sur nommes qui
ont tout declare ne scauoir signer de ce
passons Enquis Excepté dud. nauvy
qui fut avec nous signa

N O S i Jumeauz nous
Dechaupaux 80^{te}



oultre par quelle trois autres
N. quatre epl
summaire